

Liège, le 14 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de Rénostruction (rénovation/construction) : des modifications architecturales pour permettre au CHR de répondre aux défis à venir

*Le monde évolue rapidement. L'hôpital n'y échappe pas. Les modes de prise en charge, la technologie, les besoins du métier et des patients se modifient sans cesse et connaissent de nouveaux développements. C'est dans ce contexte que le CHR, **hôpital de proximité au cœur de la ville**, a développé, en collaboration avec un groupe d'experts extérieurs (le bureau d'études français Polyprogramme), un projet architectural complet, cohérent, intégré, répondant aux nouveaux modes de prise en charge des patients, pour positionner le CHR Citadelle comme hôpital d'excellence et de haute technologie. Ce projet, d'un montant de quelque 420 millions d'euros (tous frais compris), combine rénovation et construction. Il s'étale sur une durée de 15 ans et fait l'objet d'une première demande de subsides à la Région wallonne.*

Le plan stratégique 2014-2019 du CHR Liège comporte 7 axes pour répondre aux défis hospitaliers. L'un deux, l'axe architectural « Archi'Made », rencontre les contraintes de tous les axes dans l'objectif de faire du CHR un « smart hôpital dans sa smart city ».

Le CHR dépose un projet complet et intégré de rénovation architecturale qui répond aux besoins en capacité des lits, de haute technologie, de développement durable, de synergies et de collaborations avec des institutions hospitalières et de soins de la région liégeoise, de la Région wallonne et au-delà, mais surtout de sécurité et de qualité pour les patients, les visiteurs, le personnel et les médecins.

« Notre objectif prioritaire est de concrétiser les investissements nécessaires pour attirer une plus large patientèle, répondre de manière efficace à ses attentes et lui proposer une prise en charge optimale, tout en assurant au personnel et aux

médecins des conditions de travail favorables », explique le directeur général du CHR, Sylvianne Portugaels.

Les objectifs du projet:

- s'adapter aux nouveaux modes de prise en charge ;
- créer des filières de soins cohérentes ;
- faire face à l'augmentation de la fréquentation de l'hôpital ;
- répondre au défi du vieillissement démographique ;
- améliorer l'efficacité, la qualité et la sécurité des soins au service des patients ;
- optimiser les conditions de travail pour le personnel et les médecins ;
- améliorer le bien-être au travail ;
- améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients, des visiteurs, des membres du personnel et des médecins

Le projet a été construit **en lien avec les projets médicaux et infirmiers de l'hôpital**, dans le cadre d'un développement durable et de nouveaux défis énergétiques (intégration de nouvelles technologies, meilleure gestion du flux des personnes et de la circulation dans l'enceinte de l'hôpital, meilleur accès à l'hôpital, aux services, aux examens et aux démarches administratives).

Il s'établit sur **plusieurs constats** :

- le bâtiment date d'il y a plus de 30 ans ;
- il est amorti au niveau comptable ;
- la structure et le gros-œuvre sont en bon état ;
- certaines unités ont été rénovées récemment (salle 59, hall) et peuvent être préservées ;
- un besoin crucial et urgent d'adapter le bâtiment. Il doit être repensé pour mieux répondre aux besoins actuels en matière de soins, de technologie et de prise en charge ;
- la réduction globale, à terme, du nombre de lits d'hospitalisation classique ;
- l'augmentation de la proportion des chambres particulières ;
- l'augmentation des lits et interventions de jour

« Tous ces constats conduisent à un besoin de construction de nouvelles surfaces et de rénovation des bâtiments actuels », explique la présidente du CHR, Marie-Claire Lambert.

Les travaux ont débuté et se dérouleront sur une durée de 15 ans. Le coût estimé est de quelque 420 millions d'euros. Le projet fait l'objet d'un dossier de subsides qui doit être soumis à la Région wallonne pour la fin août, dans le cadre du plan quinquennal. Le CHR n'a eu jusqu'au présent que très peu recours aux subsides pour la rénovation et la construction.

Le projet prévoit la construction de **7 nouveaux bâtiments**, d'une superficie totale de 20.000 m², autour du bâtiment existant, allant du -2 au +1.

Les affectations des nouveaux bâtiments ont été pensées en terme de logique de flux pour assurer une cohérence verticale et horizontale. Le bâtiment actuel sera revu en terme de régulation des flux, de parcours patients et d'efficacité.

Les **autres sites** seront aussi modernisés :

Au Château Rouge, l'activité classique réintégrera à moyen terme le site Citadelle. L'activité de polyclinique sera maintenue sur le site de Herstal

Sainte-Rosalie sera un centre ambulatoire et d'hospitalisation de jour, comprenant également des polycliniques, des activités de dentisterie et le centre urbain de radiothérapie, collaboration du CHC, du CHU, du CHR et de Vivalia.

« Il sera important de limiter au maximum le déménagement des services pour permettre la continuité de l'hôpital. Le souhait sera d'éviter toute dépense inutile », conclut Mme Portugaels.

Note aux journalistes :

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et/ou demande d'interview

Nathalie EVRARD
Porte-parole



Centre Hospitalier Régional de la Citadelle
Boulevard du XIIème de Ligne, 1 | B - 4000 Liège | Belgique
Route A605
☎: +32 (0)4 321 66 20 – 0475/75 42 07
nathalie.evrard@chrcitadelle.be | www.chrcitadelle.be



Centre Hospitalier Régional de la Citadelle SCCRL

Siège social : Boulevard du 12^{ème} de Ligne, 1 - 4000 Liège - Tél. 04 225 61 11 - Fax 04 226 47 47
N° d'entreprise : 0237.086.311 - IBAN : BE06 0910 1144 5322

www.chrcitadelle.be